

CA du mardi 25 avril 2017

motion présentée par les représentants des parents, des élèves et des personnels (tous les collèges électoraux) au CA du lycée Camille Claudel - Vauréal

Professeurs, Parents et Élèves du Lycée Camille Claudel de Vauréal (95490) nous avons pris connaissance en février de la Dotation Horaire Globale proposée pour la rentrée 2017. Cette dotation est totalement incompatible avec de bonnes conditions d'apprentissage et, par ricochet, de réussite (pour les élèves) et avec de bonnes conditions d'exercice (pour les enseignants), mettant en cause le bon fonctionnement de l'établissement.

Une délégation d'enseignants de l'établissement a été reçu le mardi 7 mars par Mme Tomi IA-DASEN Adjointe et M Davasse Proviseur vie scolaire. L'absence de réponse concrète à nos inquiétudes ne nous satisfait pas.

Nous ne comprenons toujours pas comment accueillir 98 élèves supplémentaires (soit l'équivalent de trois divisions presque complètes) avec seulement 46 heures supplémentaires par rapport à la DHG initiale de la précédente rentrée. Certes nous avons réussi à sauver un poste en mathématiques mais au détriment des conditions de travail d'une collègue qui sera affectée sur deux établissements. C'est exclusivement sa bonne volonté qui a permis cet arrangement, mais cela ne permet pas d'envisager apporter à nos élèves l'encadrement dont ils ont besoin pour réussir.

Certes, le lycée Camille Claudel est classé parmi les lycées les plus favorisés du département selon l'indicateur de positionnement social mais avec la disparition de l'orientation précoce, la suppression des redoublements, la fermeture de certaines voies professionnelles, de plus en plus d'élèves passent en 2de générale et notre public est de plus en plus hétérogène. Cette année nous sommes déjà confrontés à de grandes difficultés (la liste suivante n'étant pas exhaustive loin s'en faut!) :

- En langues, les tests de positionnement effectués la première semaine de septembre laissent apparaître de très fortes lacunes (niveau 3^e non acquis) chez plus de la moitié des élèves de 2de.
- En français, un tiers des élèves accueillis au lycée n'a pas le niveau requis en fin de collège.
- En mathématiques, les tests effectués pour organiser l'Accompagnement Personnalisé au premier trimestre mettent en évidence des lacunes qui remontent à la classe de 6^e, voire au primaire.
- Parmi les élèves les plus en difficulté, le découragement est plus marqué : certains baissent désormais les bras dès les premières semaines de 2de.
- L'absence de continuité entre collège et lycée suite à la réforme du collège laisse envisager une rentrée 2017 encore plus difficile.

Pour faire face à cette situation, M Kleczek – Proviseur de l'établissement – doit envisager la suppression de dédoublement en enseignements scientifiques (SVT, Sciences physiques – chimie et mathématiques).

Les dédoublements et accompagnements sont des temps propices à la remédiation et à l'aide méthodologique. Ils permettent de travailler au mieux avec ce nouveau public hétérogène, de vérifier le niveau d'acquisition des fondamentaux et de personnaliser les conseils. Ils sont indispensables. La suppression de nombre de ces heures l'an prochain achève de décourager des enseignants qui continuaient à s'investir dans des actions supplémentaires telles que le tutorat, le soutien, l'encadrement d'élèves en difficulté pendant les vacances, le stage de rentrée en août en mathématiques pour les entrants en TS et l'évaluation commune en 1^e S pendant les jours de pré-rentrée... Beaucoup ont la sensation de toucher aux limites de leur enseignement en tentant de combattre, toujours plus difficilement, la dégradation des conditions de travail et d'apprentissage. Il nous semble que nous sommes face à un système sourd et aveugle à la réalité du terrain qui ne se maintient encore que grâce à l'abnégation et la ténacité des enseignants (combien font bénévolement des heures supplémentaires pour compenser les failles du système?) Dans ce contexte, nous redoutons une fuite vers le privé de la part de familles inquiètes face au nivellement par le bas.

Mais tout autre suppression de dédoublement serait tout autant catastrophique ! La disparition de l'option EPS nous choque également grandement.

Nous sommes également extrêmement préoccupés par la question des affectations des élèves hors secteur au sein de l'établissement. Actuellement, près de la moitié du public de Camille Claudel n'est pas du secteur et a demandé à suivre une option spécifique au lycée. Avec la suppression des codes de vœu MEF pour les options artistiques (le japonais ayant conservé, semble-t-il, son MEF spécifique), la procédure d'affectation des futurs 2de ne distinguera plus les candidats hors secteur demandant une option des autres. Il y a un risque de diminution du nombre d'élèves recrutés hors secteur volontaires pour une option spécifique, ce qui mettrait en danger le maintien de ces options. Or, en danse, par exemple, l'option, qui n'est proposée dans l'académie de Versailles qu'à Camille Claudel et à Rambouillet, représente entre 13 et 14h d'enseignement. Un second poste d'EPS pourrait être supprimé.

Le Lycée Camille Claudel possède depuis peu le label *lycée des métiers des arts et du design*. C'est une identité spécifique et unique dans l'ouest du Val d'Oise qu'il revendique depuis son origine il y a vingt-sept ans et qui, chaque année, attire de nombreuses familles de futurs candidats lors de la Journée Portes Ouvertes. Les prévisions actuelles de la DHG risquent non seulement de mettre à mal les conditions d'exercice des enseignants et les conditions d'apprentissage et de réussite des élèves, mais aussi, à très court terme, de détruire l'essence même de l'établissement. Rappelons que rares sont aujourd'hui les lycées parvenant à compter deux classes en 1^e et en Tle Littéraires. A Camille Claudel, l'attrait de la série Littéraire est réel grâce aux options qui font vivre la série : les redoublants des années précédentes n'ont pu être acceptés faute de place et les demandes de réorientation en interne vers la série L n'ont pas pu être satisfaites, car les classes sont d'ores et déjà complètes. La mise en danger de ces options pourrait ainsi avoir des conséquences dramatiques.

La remise en cause de la procédure d'affectation en options artistiques touche de plein fouet notre lycée, et au-delà toute l'académie de Versailles. Nous demandons donc le rétablissement immédiat de l'ancienne procédure d'affectation par codes MEF (prise en compte du hors-secteur + possibilité de désigner explicitement l'option souhaitée). Depuis 2011 que celle-ci existe sur notre académie, elle a largement montré son efficacité, surtout lorsqu'on compare aux niveaux national et académique le maintien ou la fonte des effectifs en L et en enseignements artistiques. Son rétablissement au plus vite permettra le maintien d'un enseignement de qualité et diversifié pour tous. Encore une fois, cela touche très directement près de la moitié de nos effectifs de Seconde. Nous avons la sensation que la fiche distribuée aux élèves de troisième a été préparée dans la précipitation afin de corriger à posteriori l'oubli des spécificités de notre établissement. Nous craignons qu'elle n'ait que peu d'effet malgré le travail intense de communication mené par M Kleczek et par M, Dagon, son adjoint.

Nous tenons à les remercier pour la qualité de leur travail et à préciser que c'est bien la DSDEN et le Rectorat qui ne nous donnent pas de moyens satisfaisant pour envisager sereinement la prochaine rentrée.

En conclusion, notre inquiétude est très vive concernant la prochaine année scolaire mais également les années suivantes. Il nous semble inenvisageable de nous résoudre à travailler et faire travailler les élèves dans des conditions encore plus dégradées du fait d'une telle DHG.

En conséquence, nous vous demandons d'examiner favorablement la demande de notre proviseur, M. Kleczek, de nous octroyer vingt-cinq heures supplémentaires afin de pouvoir maintenir les modalités actuelles d'enseignement.